

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon s'est tenue le soir susmentionné soir, dans la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents le maire Edward Walsh, Cr.Dagg, Cr. Elliott, Cr. Smith, Cr. Holmes, Cr. Hanna et Cr. Younge. La secrétaire-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

Il y a conflit d'intérêts lorsque des élus se trouvent dans une situation où ils choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les dispositions relatives aux conflits d'intérêts de la Loi sur les élections municipales et référendums vise à garantir que le processus décisionnel processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Participation du public : Aucune

084-06-2025 Proposé par le conseiller Hanna
Appuyée par : Conseiller Dagg
Et il est décidé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 17 juin 2025 avec l'ajout de la discussion sur Norvic Lane au point 7.3.1 et sur le brossage au point 7.3.2 et 7.6.1 Discussion sur les camions de pompiers

085-06-2025 Proposé par : Cr. Elliott
Appuyé par : Cr. Daggs
Il est décidé d'adopter le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2025.
Adopté

- Règlement sur les chiens dangereux - discussions concernant l'octroi à la MRC du pouvoir d'exercer une autorité régionale pour toutes les municipalités
- Ressources humaines – Le comptable principal a démissionné et un nouveau comptable a été embauché à titre temporaire.

086-06-2025 **Proposé par : Cr. Hanna**
Appuyée par : Cr. Holmes
 Et il a été décidé à l'unanimité de faire un don d'un montant de 250,00 \$.
Adopté

087-06-2025 **Proposé par : M. Smith**
Appuyée par : Conseiller Holmes
 Et il est unanimement convenu de faire un don de 250,00 \$ pour les prix.
 Adopté

088-06-2025 **Proposée par : Cr. Holmes**
Appuyée par : Cr. Elliott

Adopté

089-06-2025 **Proposé par : Cr. Young**

Et il est unanimement décidé d'accorder la demande de fermeture de route pour le mariage.

Adopté

Les comptes à payer d'un montant de\$ 148,342.29 ont été présentés.

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie qu'il existe des crédits suffisants pour couvrir les dépenses mentionnées ci-dessus

Patricia Hobbs

090-06-2025 **Proposé par Cr Elliott**

Et il est décidé de payer les factures d'un montant de \$ 148,342.29

7 RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.2 COMITÉ LUP

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.3.1 Discussion sur Norvic Lane

091-06-2025 **Attendu** qu'une enquête a été menée par la municipalité sur Norvic Lane

Attendu que l'inspecteur en bâtiment a été invité à visiter la propriété et

à déterminer les modifications à apporter, le cas échéant, à cette route

Attendu que les recommandations ont été présentées au conseil

Attendu que le triangle de visibilité n'est pas respecté

091-06-2025 **Il est donc**

Proposé par : Cr. Holmes

Appuyée par : Cr Elliott

Et a accepté à l'unanimité d'accepter les recommandations de l'inspecteur en bâtiment et de lui demander de contacter les résidents concernés afin de corriger ce problème.

Adopté

7.3.2 Brossage - Reporté et discuté

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMITÉ DES FINANCES

1

7.6 COMITÉ INCENDIE

7.6.1 Discussion sur les camions de pompiers

7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES MAISONS DE VACANCES

7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion

8.1 – Réunion avec MAMH – 9 juillet à 18 h

8.2 – Déclaration de compétence de la MRC en matière d'énergie renouvelable

Attendu que l'article 678.0.1 du Code municipal du Québec permet aux MRC de déclarer leur compétence sur les municipalités locales situées sur leur territoire en ce qui concerne tout ou partie d'un domaine sur lequel ces municipalités ont autorité ;

Attendu que la MRC de Pontiac a annoncé son intention de déclarer sa compétence exclusive dans le domaine de la production d'énergie renouvelable

Attendu que toute municipalité touchée par cette déclaration peut exercer son droit de retrait dans les 60 jours suivant la réception de cette intention

092-06-2025 Il est donc

Proposé par : Cr. Daggy

Appuyée par : Cr Smith

Et à l'unanimité, il est convenu que la municipalité de Clarendon souhaite exercer son droit de retrait de la déclaration de compétence de la MRC Pontiac dans le domaine des énergies renouvelables.

Cette résolution sera envoyée par courrier recommandé à la MRC Pontiac afin de confirmer le retrait de la municipalité de Clarendon.

Adoptée.

9. LEVÉE LA SCEANCE

093-06-2025 Motion présentée par le conseiller Holmes pour lever la séance du 17 juin 2025 à 9 h .

Maire Edward Walsh

Secrétaire-trésorière – Patricia Hobbs

